



# RAPPORTS DES COMMISSIONS REGIONALES 2018

## POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MARS 2019

*Validés à l'unanimité*



## **Rapport de la CSO saison 2017-2018**

### **- Nombre de membres permanents de la commission**

La CSO de la Ligue de Bretagne est composée de 25 membres permanents. Suite à l'embauchage de Pauline LE ROUX au sein de la Fédération Française d'Athlétisme, elle a souhaité se mettre en disponibilité de cette commission.

### **- Nombre de réunions pendant l'année**

La CSO se réunit en général 7 fois dans l'année pour préparer les différentes échéances des compétitions régionales (Cross, Salle, Piste). Elle se réunit aussi pour établir le calendrier de la saison ainsi que pour la planification des meetings des clubs.

Elle participe aux différentes réunions des COL pour coller au plus près des cahiers des charges des compétitions.

### **- Principaux sujets traités**

La CSO établit les horaires des différents Championnats, prépare les Pré Jury de ces compétitions. Les Procès-Verbal des réunions comportent les remarques des Juges Arbitre, précise les mises à jour des circulaires de la FFA.

Elle visite les installations avant de proposer au Comité Directeur les lieux des Championnats. Elle valide les records.

### **- Difficultés éventuelles rencontrées**

Les principales difficultés rencontrées sont les non réponse des clubs aux diverses sollicitations pour les jurys, mais aussi le problème le plus important c'est la non connaissance des règlements ou des dates limites de confirmations. La CSO publie chaque année 2 bulletins (hivernal et estival) où les clubs peuvent y trouver toutes les informations nécessaires pour les différentes compétitions. Ces bulletins sont consultables sur le site de la Ligue.

### **- Satisfactions enregistrées**

L'ensemble des membres de la CSO de la Ligue de Bretagne travaille en parfaite collaboration, avec les Présidents des Commissions Départementales qui appliquent les directives décidées lors de nos réunions.

### **- Mutualisation :**

Les Ligues de Bretagne, Normandie, Centre et Pays de la Loire ont depuis la réforme territoriale mis en commun leurs compétences en proposant des organisations communes avec par exemple en 2019 l'organisation des Pré-France Individuels à Angers, les championnats de Bretagne des Epreuves Combinées à Laval pour l'estival et à Rennes ou Nantes pour l'hivernal.

### **- Thèmes principaux à traiter en 2019**

En 2019 innovation sur les Interclubs qui se dérouleront le samedi et le dimanche lors du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> tour.

La Commission va revoir son fonctionnement et permettre à chaque membre de s'investir plus dans les dossiers de chaque évènement.

En fin 2019, la Ligue sera dotée d'une 2<sup>ème</sup> salle ce qui nous permettra d'étaler nos différentes compétitions sur 2 sites.

Nous continuerons avec le CES à aider les municipalités, les clubs dans leur projet de rénovation ou de construction de stade ou salle en vue de leur homologation.

**- Remerciements :**

A vous bénévoles, entraîneurs, aux Cadres Techniques, aux dirigeants, officiels des clubs, ce travail n'aurait pas pu se faire sans votre investissement, votre expérience et votre professionnalisme, et vous permettez aux athlètes de progresser et d'aller chercher leurs qualifications pour les différents Championnats.

Aucune de ces compétitions n'auraient pu attirer l'intérêt du public et des médias sans les athlètes qui nous offrent un magnifique spectacle. Tous, à un degré différent, participent à faire de notre Athlétisme l'un des plus dynamiques de France au niveau des organisations.

Mais pour être encore plus performant et être à l'écoute de tous les acteurs, la CSO souhaite que ses liens avec les référents de l'ETR, les entraîneurs se resserrent afin de cadrer au plus près des souhaits des athlètes et ce dans le respect des règles fédérales.

La CSO remercie également les municipalités, les Communautés de Communes, les conseils départementaux et régionaux pour leur aide matérielle, humaine et financière visant à mettre à dispositions des installations et des conditions de grande qualité.

Merci à toute l'équipe de la CSO pour m'avoir aidé dans cette tâche. Nous avons encore du travail et nous aurons besoin de tout le monde pour faire grandir encore notre Athlétisme breton, pour que nos athlètes y trouvent leur plaisir et réalisent leurs projets.

Pour la CSO-LBA

Alain TALARMIN

# COMMISSION REGIONALE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS - BRETAGNE

## ACTIVITES 2018

- Reclassement des stades suivants les nouvelles Normes Fédérales (Identiques normes IAAF) : 152 Pôles athlétiques en Bretagne
- Difficultés : la lenteur administrative de certaines collectivités (documents inexistant, homologation ... etc ...)
- 2019 : Rénovation : Bannalec, Auray, Arradon, salle de Saint-Brieuc
- 2020 : Objectifs : salle de Guilers  
salle dans le Morbihan
- Historique de la CRES BREIZH et Nationale :

- . Création de la Commission des Infrastructure par Didier VAREECKE en janvier 2003
- . Janvier 2013 création de Commission Nationale des Equipements Sportifs par Didier RUEL
- . Création du CRES BREIZH en juin 2018 : recherche de collaborateurs :

Mathieu BERTIN : spécialiste électricité (35)  
Gilbert LE FLOCH (22)  
Pierre Yves HARSCOUE (56)

### Composition :

- Membres de droit
- Président de la CSO Alain TALARMIN
- Un représentant par département
- Gilles BIONAZ Secrétaire et initiateur du stockage des infos Infra Breizh

Didier RUEL Président de la CRES BREIZH

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES JEUNES

Pour commencer je voudrais remercier Aurélie COROUGE et Serge RIGOT pour avoir assuré l'intérim pendant mes 7 mois d'indisponibilité.

Les 16 membres de la commission se sont réunis 3 fois dans l'année, il est toujours difficile d'avoir les membres des CDJ aux réunions ce qui ne facilite pas le retour d'informations dans les comités.

Le principal axe de travail de la saison a été de mettre en place un calendrier de compétitions pour les benjamins et minimes, un travail que nous devons améliorer et finaliser cette année.

La commission se félicite de l'intérêt des clubs pour le PASS ATHLE ; en effet 21 clubs ont répondu à la campagne d'aide faite par la Ligue de Bretagne.

Cette saison a été marquée par la mise en place d'une Coupe de France de cross organisée pour la première fois à PLOUAY lors du championnat de FRANCE.

La commission déplore la difficulté de maintenir l'inter-comité sur piste ; en effet cela fait plusieurs années qu'il est annulé devant la difficulté de trouver une date dans le calendrier.

Par contre nous pouvons nous féliciter devant le succès des match inter-comité de cross benjamins et minimes ainsi que les match inter-ligues EC et individuels en salle.

Pour cette saison nous devons travailler à la mise en place des actions prévues dans le PST.

HOMMETTE REMY

PRESIDENT DE LA CRJ

## Rapport d'activités de la Commission Régionale Athlétisme Masters

Le nombre de nos licenciés MASTERS est de 5709 soit 31.55 % des effectifs au 31 août 2018.

La répartition des licenciés est la suivante :

- Compétition : 1978
- Running : 2235
- Encadrement : 655
- Santé : 806

La commission à ce jour est constituée de 10 personnes et s'est réunie à 2 reprises.

### **Bilan 2017 – 2018**

9 compétitions Masters ont été organisées dont 1 meeting en salle, 1 départemental en salle (22), 4 départementaux et 1 régional de cross-country.

2 journées pour le championnat de Bretagne estival.

Au niveau national, 8 athlètes masters classés en National

Le nombre de points marqués par nos Masters en 2018 représente pour les masculins 33% du total breton en cohérence avec le nombre de licenciés Masters.

Pour les féminines, 16 % ce qui démontre une activité moins portée vers la compétition.

**Nous félicitons l'ensemble des Masters bretons pour leur remarquable saison et notamment à Malaga où nos 10 athlètes présents ont obtenu 7 médailles :**

- 1 titre individuel (Or pour Sylvie SEVELLEC), 2 médailles de Bronze pour Vilaine BRAY et 4 médailles en relais ou par équipe.

La saison 2018 se concrétise par 23 titres de champion de France, 26 places de second et 29 places de troisième soit 78 podiums

- 3 sélectionnés en Equipe de France dans le cadre du match en Allemagne.

Organisation du championnat de France Masters du 10.000 m à Pacé au mois d'avril, par le club Pacé en Courant qui a connu un très beau succès. Souhaitons la poursuite en 2019 et une même réussite.

Pour 2019, l'obtention de l'organisation du championnat de France MASTERS à Cesson Sévigné les 6 et 7 juillet pour les Epreuves Combinées, Marche Athlétique et Relais où nous souhaitons la présence de nombreux athlètes bretons.

### **Suivi des records**

A noter que le plus ancien record Masters est détenu par Rémy MICHEL sur le 100 km Marche, datant du 9 octobre 1977 et également record toute catégorie. Sportivement.

Pour la CRA Masters  
Patrick VALENTIN

# Rapport d'activités de la Commission Régionale des Courses Hors Stade

La saison 2017-2018 s'est bien déroulée, dans un bon esprit. Aucun incident important n'est à déplorer.

Les Championnats de Bretagne organisés sur le département de l'ILLE et VILAINE ont rencontré un vif succès :

10 km à PACÉ label national

21,1 km à LIFFRÉ label national

Marathon à RENNES, le 28 Octobre

Trail long dans les Côtes d'Armor : Guerlédan label national

24 Heures dans le Morbihan : PLOEREN label régional les 8 et 9 décembre 2018

Marche Nordique à Pacé le 17 décembre 2018 dans le cadre du Cross national

## Octobre 2018

Visite de travail au Conseil Régional ; rencontre avec le vice-président chargé des sports, les représentants de la commission était : François LE DISSES, Jean Claude Le BOULICAULT, Michel AUBAULT

## Février 2018

Réunion de travail avec les organisateurs du Grand ouest à Vannes...initiative bretonne !! Présences du Président François LE DISSES, Jean Claude LE BOULICAULT, Christian FOURNIER, Loïc RAPINEL

Echanges fructueux sur les difficultés d'organiser !

## Challenge Breton des 10 Km :

L'édition du Challenge Breton 2018 rencontre encore un beau succès.  
Bien installé dans le paysage breton, il est attendu des coureurs.

La remise des prix de l'édition s'est déroulée à MORLAIX, Hôtel de ville le vendredi 30 novembre à 19h00.

## A noter

Le règlement du challenge est au point, aucune réclamation à l'issue des épreuves.

Gratitude à tous (Conseil Régional, Ligue et .....aux organisateurs !!!)

Beau match international à Rennes lors de Tout Rennes Court.

Très belle organisation qui met à l'honneur la ligue de Bretagne.

- Officiels :

Troisième weekend de Janvier 2019, la traditionnelle réunion de formation et de nomination des officiels sur les quarante courses à labels de Bretagne.

Très bon esprit.

## **Labels running 2019 :**

REG : Trégueux, Locronan (2), Landerneau, Quimper, Malestroit, Évrans, Bohars, Guerlédan, Pléneuf, Quiberon, Paimpol, Redon, TRC, Foulées du golf Vannes, Ploeren, Cesson, St Jacques.

NAT : St Grégoire, Liffré, Mont St Michel, Guerlédan, Pacé, Arradon-Vannes, TRC, Vannes, Cross Pacé.

INT : Langueux, Auray-Vannes, Rennes, Taulé-Morlaix, St Pol-Morlaix.  
18 Régionaux, 9 Nationaux, 5 internationaux soit 32 labels

## **AURAY-VANNES Championnat de France de semi le 15 septembre**

**Guerlédan** : Label National sur le 58 km et rajoute un label régional sur le 26 km du samedi.  
Souhaite organiser un championnat de France sous 3 ans.  
Les 24 heures de PLOEREN souhaitent aussi organiser un championnat de France.

- Championnats de France de Cross à Plouay les 10 et 11 mars 2018 : UN SUCCÈS ÉNORME.

## **Championnats de Bretagne en 2019 dans les Côtes d'Armor :**

Demande de :

Guerlédan pour le trail – label Nat et REG : trail court et long

Ploeren pour les 24 Heures- label Reg

10 km : Pléneuf Val André

21,1 km : Trégueux

Marathon : Rennes

## **BILAN FINANCIER :**

- Bernard GUILLO, Trésorier de la CRCHS.

## **Dans les départements :**

- CD 35 : cotisation 35 euros .150 à 160 courses, des progrès sur Calorg.
- CD 56 : cotisation 40 euros 135 Courses.
- CD 29 : cotisation 50 euros. 140 courses.
- CD 22 cotisation 35 euros. 130 courses Beaucoup de courses Nature.

## **Conclusion :**

-Des rencontres de travail ont lieu régulièrement sur les organisations.

-des formations GMCAP et contrôle anti dopage ont été organisés régulièrement sur les courses à labels ou non !

Il est à noter que le travail des CDCHS devient **très lourd**, avec la mise en place de la nouvelle législation concernant les '**AVIS**' à transmettre, notamment à présent, aux mairies.

-Chaque **Avis signé** engage la responsabilité des présidents. Cela n'est pas anodin.

- la suppression des fonctionnaires dans les préfectures a redistribué les cartes sur le



**président bénévole** des CDCHS qui effectue le ‘travail’ pour les mairies et ...les préfectures soyons clairs.

Présence de Michel Huertas à l’AG de la CRCHS :

Création d’un office de Formation : O F A (6 modules) mise en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Création d’une lettre par le service juridique pour les mairies (Avis) via les CD.

Du fait de la nouvelle appellation “ running ” la MN passe à la marche athlétique.

Rétrocession labels : demande passage de 15% à 20%

Licence TRI : plus acceptées au 1<sup>er</sup> janvier (code du Sport)

Championnat 5 km validé.

Saison 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Meilleure performance par tranche de cinq ans pour masters.

Isabelle Maréchal : responsable formation running.

Licences : sport en compétition (code du Sport)

**François LE DISSES**

Le 7 Mars 2019 à Roscoff.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS 2018

La commission régionale est composée de 5 membres validés par le Comité Directeur :

Pierre LEMAITRE Président assisté de Gérard PINEL (Lannion Athlétisme) ; Jean-Yves PENNANECH (Quimper Athlétisme) ; Jean LARNICOL (CJF Saint Malo) ; Antoine PAPE (Athlé Pays de Vannes) et des 3 membres permanents de la Ligue :

Jean-Marc BERAUD Président ; Solange CARFANTAN Secrétaire Générale ; René CARQUET Trésorier Général.

La dernière réunion plénière s'est tenue le matin de l'assemblée générale à Pont l'Abbé. Rien à signaler, tout a été correct.

Depuis, la commission régionale a traité les cas au fur et à mesure par échanges d'emails où téléphoniques.

Le président de la CSR passant presque tous les jours au siège de la Ligue, a accès à tous les dossiers et peut les diffuser aux autres membres.

Les sujets traités : affiliation des clubs, regroupement de clubs, maillots de clubs etc....

Les sujets de discipline ne pouvant être traités par la CSR régionale, sont envoyés à la CSR fédérale via le Bureau de la Ligue : très peu de cas.

La prochaine réunion de CSR aura lieu le lundi 4 mars 2019 de 10 h 00 à 12 h 00 au siège à Ploufragan, afin de préparer l'ensemble de la tenue de l'assemblée générale de Saint Avé du 23 mars 2019 (surtout les procédures de votes, le décompte des voix, les pouvoirs etc...).

Je me félicite des rapports entre les membres de la commission régionale, chacun contribue pleinement à toutes les décisions.

Je remercie Gilles BIONAZ de son aide précieuse, discret mais efficace.

Pour la CSR régionale

Le Président

Pierre LEMAITRE

# Rapport d'Activité de la Commission des Officiels Techniques – LBA

## Saison 2018

Comme chaque année, je remercie les membres de la commission pour leur investissement au service des officiels ainsi que l'ensemble des formateurs qui ont apporté leurs compétences tout au long de la saison 2018.

### Rappel des missions de la commission :

- ⇒ La formation initiale et continue des officiels régionaux et fédéraux,
- ⇒ La validation des formations d'officiels régionaux et la mise à jour du DEOS,
- ⇒ La constitution des jurys des compétitions régionales en collaboration avec la CSO,
- ⇒ La formation et la certification des jeunes juges.

### Formation initiale :

#### ▪ Officiels régionaux :

Les sessions de formation délocalisées ont été organisées dans les départements sous forme de journées, demi-journées, ou soirées, ceci à l'initiative des responsables départementaux. En 2018, environ 120 personnes ont participé à ces sessions de formation.

- **Officiels fédéraux** : depuis 2014, un tuteur (de proximité géographique) est attribué à chaque candidat afin de l'aider dans sa formation sous toute forme souhaitée : échanges, rencontres .... Les candidats ont été mis en situation de responsabilité lors des compétitions de la saison estivale. Cette action importante pour la formation oblige à faire appel à candidature près d'une année en amont.

En 2018, sur les 13 candidats inscrits seuls 7 d'entre eux se sont présentés à l'examen qui s'est déroulé à Fougères avec les 4 ligues du Grand Ouest (organisation de la Bretagne mais lieu éloigné pour les candidats bretons de l'ouest, examens sur 2 jours nécessitant une plus grande disponibilité des candidats).

### Examens et attribution des qualifications :

Les examens d'officiel régional se sont déroulés les 21 / 22 septembre 2018 dans les 4 départements bretons.

	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>56</b>	<b>BRE</b>
Inscrits	18	22	44	20	<b>104</b>
Présents	13	16	28	12	<b>69</b>

### Qualifications 2018 :

- ⇒ La commission a validé cette année : **59 officiels niveau 2 (régionaux) et 7 officiels niveau 1 (départementaux).**

	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>56</b>	<b>BRE</b>
Niveau	1		3	3	<b>7</b>
Niveau	10 +	16	22 +	7	<b>59</b>

Après analyse des résultats de ces examens régionaux, un complément de formation suivi d'une évaluation de la partie de l'examen qui a posé problème a été proposé aux candidats concernés afin de leur permettre d'obtenir le niveau de qualification supérieur. Un courrier spécifique leur a été adressé.

- ⇒ A la suite des examens d'officiel fédéral qui se sont déroulés à Fougères les 24 et 25 mars 2018, **3 officiels niveau 3 (officiel fédéral)** ont été nommés par la COT-FFA ; **1 dossier** supplémentaire a aussi été transmis et validé.

### Formation continue :

Plusieurs sessions de remise à niveau ont été organisées dans les départements cette saison. 145 officiels y ont participé. **Situation des officiels (Niveau 1, 2 et 3) licenciés 2018 et 2019 au 31 décembre 2018**

	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>56</b>	<b>BRE</b>
<b>Nombre d'officiels qualifiés</b>	136	238	296	97	767
<b>Nombre d'Officiels avec qualification non</b>	29	41	54	13	137
<b>En limite de validité au 31/08/2019</b>	30	32	23	15	100

### Formation des jeunes officiels :

Cette saison 2018, **59** nouvelles inscriptions ont été enregistrées :

	<b>Côtes</b>	<b>Finistère</b>	<b>Ille et Vilaine</b>	<b>Morbihan</b>	<b>Bretagne</b>
JJ inscrits	2	24	32	1	<b>59</b>
JJ formés	2	23	30	1	<b>56</b>
JJ	2	7	17	1	<b>27</b>

#### ▪ Formation :

56 jeunes ont participé aux sessions de formation organisées dans les départements et ont ainsi passé le QCM de JJ Départemental (Niveau 1).

15 jeunes juges certifiés départementaux dont 7 de 2017 et 1 de 2015 se sont présentés à l'examen de JJ Régional (Niveau 2) proposé lors du championnat de Bretagne à Vannes.

Le championnat de Bretagne estival est la seule compétition offrant aux jeunes juges de bonnes conditions pour l'évaluation du niveau 2 de certification en raison de la présence d'un jury en nombre et qualifié. Participer au jury de ce championnat est aussi très valorisant pour les jeunes juges.

#### ▪ Certifications :

La COT a validé cette saison **49 qualifications :**

- **34 JJD** → Niveau 1 départemental
- **15 JJR** - Niveau 2 régional

Les qualifications des jeunes juges certifiés ont été saisies dans le SIFFA-DEOS.

- **5 JJF** - Niveau 3 national : examen écrit et évaluation pratique lors des compétitions nationales des minimes, qualifications validées par la COT - FFA.

Comme chaque année, le pourcentage de certification par rapport au nombre d'inscrits est faible : 59 inscrits, 56 formés et 26 certifiés soit moins de 50% des jeunes juges ayant participé à la formation.

#### ▪ Participation Jury :

Les jeunes juges ont été intégrés dans les jurys des différentes compétitions départementales, régionales et nationales.

- Challenge Equip'Athlé (estival et automnal) : 19 jeunes juges certifiés, 12 jeunes juges en formation et 7 jeunes juges sans formation.
- Championnat de Bretagne : 20 jeunes juges ont fait partie du jury (13 le samedi et 9 le dimanche).

### **Les jurys des compétitions :**

Cette saison encore, les compétitions estivales ont mobilisé un nombre important d'officiels lors de nos championnats régionaux :

- Championnat de Bretagne d'Athlétisme à Vannes les 23 et 24 juin : comme les années passées des jeunes juges étaient intégrés au jury. 106 officiels chaque jour auxquels il faut ajouter 13 jeunes juges le samedi et 9 le dimanche.
- Championnat de Bretagne Minimes à Saint Renan le dimanche 17 juin : le jury a été plus difficile à constituer : 97 officiels dont 16 adultes en formation et 4 jeunes juges.

La COT régionale remercie tous les officiels qui ont apporté leurs compétences afin que nos compétitions se déroulent dans les meilleures conditions possibles pour les athlètes des clubs bretons.

La commission rappelle que les jurys doivent être constitués avant les compétitions et il est donc indispensable que les officiels respectent les dates limites indiquées dans les courriers d'appels à jury.

### **Informations diverses :**

- ⇒ La rubrique « Officiels » du site de la ligue est mise à jour régulièrement : nouveaux règlements, documents et outils de formation, documents de compétitions, calendrier des formations ...

Il est conseillé aux officiels de consulter régulièrement les informations du site de la ligue et de leur département respectif.

- ⇒ Formations 2019 : poursuivre le travail de formation des officiels et des jeunes juges en se rapprochant du cadre fixé par le nouvel Organisme de Formation Athlétisme (OFA) créé par la FFA mais dont la mise en place n'est pas effective, ce qui ne facilite pas le travail sur le terrain et qui obligera à des adaptations en cours d'année.  
Encourager l'accès aux qualifications de nos officiels.

Monique ATTIBA, Présidente de la COT-LBA

**Réunion Annuelle de la Commission Marche**  
**Le 24 juin 2018 à Vannes à 14h30**

**Présents** : Maud PREVEL, Patricia LANDREAU, Nicolas POTIER, Jean-Michel PREVEL, Pascal LEYGOUTE, Christophe BOURHIS, Roland SEROT, Gildas SIZORN, Emile HERRY, Lisenn BREELE, Laurent LE GALLE, Jacqueline HERRY.

**BILAN DU CHALLENGE MARIO GATTI 2017 – 2018**

Manche	Date & Lieu	Classés	Manche	Date & Lieu	Classés
1	13/11/2016 – Le Relecq Kerhuon (29)	82	1	12/11/2017 à Pacé (35)	81+18
2	04/12/2016 à Rennes (35)	108	2	03/2/2017 à Rennes (35)	103+5
3	26/03/2017 à Cesson (35)	72	3	04/03/2018 à Landerneau (29)	69+5
Finale	01/05/2017 à Larmor Plage (56)	91	Finale	29/04/2018 à St Briec (22)	64+8

- ✓ Les problèmes particuliers sur cette édition du challenge Mario Gatti ont fait l'objet d'un compte rendu en C.S.O., sauf sur St Briec (des problèmes vestiaires-sanitaires). Les clubs supports ont bien fait leur travail de préparation du terrain : merci aux clubs et aux municipalités qui nous ont accueillis.
- ✓ Classement final : 1. Haute Bretagne Athlétisme 2. Stade Brestois 3. US Bannalec 4. Athlé Pays de Fougères. 5. Union Athlétique des Côtes d'Armor La dotation financière sera remise aux cinq premiers clubs lors de la soirée de l'athlétisme breton prévue en novembre.
- ✓ La participation est en légère baisse surtout la finale. Nous avons demandé une révision du montant de la dotation ligue, la participation des clubs hors ligue reste acceptée dans les mêmes conditions que les années passées.

**SUIVI REGIONAL 2017 – 2018**

- ✓ 2 jours à St Briec 28 et 29 octobre 2017, participation : 15 au lieu de 23 stagiaires
- ✓ 2 jours à St Briec 16 et 17 décembre 2017, participation : 19 au lieu de 24 stagiaires
- ✓ 1 journée thématique Rennes 23 mars 2018, participation 8 participants +1 en formation
- ✓ Conditions de stage et d'hébergement : difficile d'avoir une salle pour le repli en cas de pluie.

**BILAN SPORTIF**

Une BONNE saison au niveau sportif :

- ✓ Des records de Bretagne battus.
- ✓ Des titres nationaux (jeunes et masters).
- ✓ Une deuxième place pour 1 point de l'Equipe de Bretagne au challenge des ligues à Saran. Notre participation sera reconduite le 7 octobre 2018.
- ✓ Une quatrième place sur le challenge des 20km des ligues de France à Montreuil dans le cadre du challenge Facchetti. On perd notre leadership dans des conditions météo très chaudes. Notre participation sera reconduite (date en attente).

**Victoire de l'APF au challenge Facchetti 2018.**

## **ATTRIBUTION DES MANCHES DU CHALLENGE MARION GATTI 2018 – 2019**

- ✓ 1<sup>ère</sup> manche : Larmor-Plage club support APL'O
- ✓ 2<sup>ème</sup> manche : A.P. Redon, en salle à Rennes (35) date retenue Dimanche Des épreuves complémentaires dans le cadre du meeting APR- APF seront mises en place. Les épreuves du challenge se dérouleront dès l'ouverture et la meilleure série chez les hommes et chez les femmes se déroula dans le programme du meeting. Cette manche servira de départementaux en salle pour le 35 et pour les départements qui le souhaiteront.
- ✓ 3<sup>ème</sup> manche : St Brieuc club support l'UACA
- ✓ 4<sup>ème</sup> manche et finale : Fougères club support A.P.F. la possibilité de faire un 20 000m ou 20km à label interrégional est envisagé sur cette finale

## **SUIVI REGIONAL 2018 – 2019**

En refonte : probablement 1 stage élite complet et un stage de spécialité dans la saison. En attente de la réunion du 27 juin pour plus de précisions (réunion suivie par E.HERRY)

## **LE CALENDRIER PREVISIONNEL DES COMPETITIONS**

La réunion de calendrier (suivie par P.Landreau) se tiendra le 26 juin 2018 à St Brieuc. Dans l'attente voici les dates prévisionnelles du challenge Mario Gatti :

- 11 novembre 2018 Larmor Plage
- 9 décembre 2018 Rennes
- 31 mars 2019 St Brieuc
- 28 avril 2019 Fougères

Autres dates du calendrier national :

- 7 octobre 2018 challenge national des ligues à Saran
- 2 et 3 février 2019 France épreuves combinées et marche à Rennes
- 16 et 17 février France élites à Miramas
- 23 et 24 février France de grand fond à Bourges
- 17 mars 2019 France des 20 et 50km et critères nationaux jeunes à Epinal
- Le 5 et 19 mai 2019 tours interclubs
- 18 et 19 mai 2019 coupe d'Europe de marche
- 29 et 30 juin 2019 France Espoirs
- 6 et 7 juillet 2019 France cadets juniors
- 27 et 28 juillet France élites

Fin de la réunion à 15 h 45

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION INFORMATIQUE

### **Traitement informatique des compétitions :**

Une année sans problème particulier, mais toujours les mêmes problèmes de non confirmation des engagements à la chambre d'appel !!! ce qui implique beaucoup discussion à l'issue et parfois la mise en défaut du secrétariat et nous devons refaire les séries.

Nous avons géré : 109 compétitions sur piste – 50 compétitions en salle – 22 cross.

Département 22 : 15 compétitions sur piste – 2 compétitions en salle – 3 cross.

Département 29 : 45 compétitions sur piste – 8 compétitions en salle – 7 cross.

Département 35 : 29 compétitions sur piste – 34 compétitions en salle – 5 cross.

Département 56 : 20 compétitions sur piste – 6 compétitions en salle – 7 cross.

Dont : 3 Championnats de France sur piste – 1 Compétition nationale en salle et 1 Championnat de France de cross-country

Merci à tous pour votre travail et votre présence.

### **Traitement informatique chrono électrique <---> Logica <---> Race Result :**

Bon fonctionnement en général à part quelques petits couacs ! Merci aux opérateurs de la chrono électrique.

Achat par la Ligue d'un système à puces quelques dysfonctionnement à la mise en place, problèmes résolus merci à l'équipe Race Result (Une formation a été effectuée pour les opérateurs).

### **Saisie des engagements :**

Il y a dû mieux, les athlètes oublis souvent de contrôler leurs engagements et ne font confiance qu'à leurs entraîneurs !!!!! Ce qui implique des discussions au départ des compétitions.

### **Formation Logica :**

Formation Logica en 2018 par la LBA :

Logica piste sur une journée à Carhaix, merci à l'ALCP pour l'accueil, remise à niveau Logica Piste/Route et présentation de Race Result à Saint-Brieuc

### **Compilation et bilan :**

Merci à Jean-Yves Jamin pour le travail fastidieux de compilation, le bilan 2017 / 2018 est disponible à la LBA, merci également aux classeurs départementaux pour leur travaille, de contrôle pour toutes les compétitions ainsi que le hors stade (22 125 courses - 29 124 courses - 35 112 courses - 56 101 courses) total : 462

Bonne saison sportive à tous

Jean Claude HERRY

Responsable de la Commission informatique